ORDRE DES AVOCATS A LA COUR D'APPEL
DE FORT DE FRANCE

CITE JUDICIAIRE – 35, BOULEVARD GENERAL DE GAULLE – CS 20447 – 97205 FORT DE FRANCE CEDEX
***✆ 05 96 48 41 23 – 05 96 48 48 46 – 🖷 05 96 48 42 90* - SIRET : 313 943 987 00021**
Email : ord.avoc.fdf@wanadoo.fr

Fort de France, le 11 février 2016

LETTRE CIRCULAIRE

CREATION DE LA MAISON DE L'AVOCAT

Mes Chers Confrères,

Le Conseil d'Administration de la CARPA, en sa séance du 08 janvier 2016 et le Conseil de l'Ordre en sa séance du 15 janvier 2016 ont adopté le principe d'une étude de faisabilité de la Maison de l'Avocat. Certains parlent de la Maison du Barreau.

Nous n'en sommes qu'au principe de la création d'un tel outil. Cependant, afin d'avancer dans la réflexion permettant d'aboutir à un projet économiquement viable, c'est-à-dire pouvant générer des revenus propres, je vous invite à me faire connaître, selon vous, ce que devrait contenir un tel lieu.

Je dois dire que certains ont proposé d'y prévoir des locaux pour notre Ecole des Avocats avec des salles de formations qui pourraient, lorsqu'elles ne sont pas utilisées, être louées.

D'autres ont imaginé un espace de type cafétéria qui serait donné en location permettant de générer des revenus tout en créant un lieu de convivialité contrôlé par la profession. Mais surtout une bibliothèque moderne comprenant les outils multimédia permettant aux confrères de se rencontrer autour d'un dossier, des bureaux de dépannage pour les confères momentanément privés de locaux professionnels, des espaces permettant d'organiser des manifestations liées à l'accès à notre profession, telles que consultations gratuites, conférences sur des thèmes divers etc..

Une fois le projet élaboré avec un modèle économique permettant à cet outil d'exister par lui-même, il sera alors présenté tant au Conseil de l'Ordre qu'au Conseil d'Administration de la CARPA, qui décideront ou pas, de rechercher les meilleurs financements.

Je reste dans l'attente de vos propositions **avant le 1er mars prochain**,

Et vous prie de croire, Mes Chers Confrères, à l'assurance de mes salutations confraternelles et dévoués.

LE BATONNIER
Dominique NICOLAS